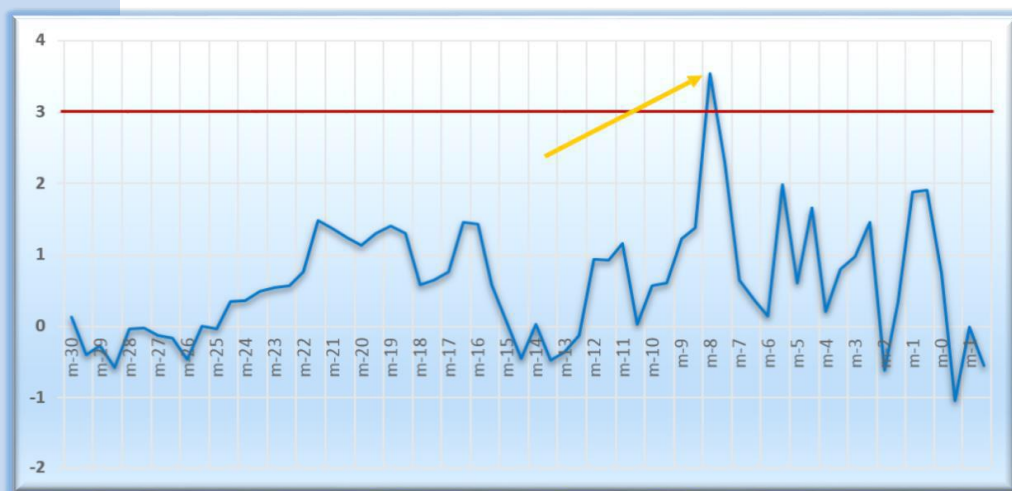




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de mars 2024

Date de parution : avril 2024

SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	10
V.	ANNEXES.....	11
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA	11
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	11
	Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2024).....	12
	Tableau 4 : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2024).....	12
	Tableau 5 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union.....	13
	Tableau 6 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices des fonctions de consommation dans l'Union.....	13
	Tableau 7: Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices de la nomenclature secondaire dans l'Union.....	13
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (en février et mars 2024).....	14
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.....	14

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014

*Depuis octobre 2018, l'Union a changé la base de son IHPC. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées auprès des ménages entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Commission de l'UEMOA

II. RESUME

Le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est établi à 123,2 dans l'Union en mars 2024. Ainsi, il a augmenté de 0,5% par rapport au mois précédent.

Comparativement à son niveau de mars 2023, l'indice progresse de 2,9% dans l'Union. Sur un an, les différentes variations du niveau général des prix dans les pays de l'UEMOA enregistrées par ordre décroissant sont de 8,5% au Niger, 3,8% en Côte d'Ivoire, 3,3% au Sénégal, 2,7% au Togo, 2,6% au Burkina Faso, 2,3% en Guinée-Bissau, 0,0% au Bénin et -2,0% au Mali.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de mars 2024 s'est établi à 3,0% au niveau régional, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent. Comparativement à son niveau en février 2024, le taux d'inflation moyen annuel est en baisse dans la quasi-totalité des Etats. Sur la période sous revue, seul le Niger (5,3%) fait l'exception avec un taux d'inflation qui a progressé de 0,6 point de pourcentage.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

Le mois de mars 2024 a été marqué par une hausse en variation mensuelle (0,5%) de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Il s'est établi à 123,2 pour la zone UEMOA.

Cette évolution s'explique par les variations du niveau général des prix des différents pays de l'Union. Les progressions observées sont de 0,7% en Côte d'Ivoire et au Niger, de 0,5% au Burkina Faso et au Mali, 0,4% au Bénin et de 0,2% au Sénégal. Une baisse de 0,1% a été enregistrée en Guinée-Bissau et au Togo. (Cf. Tableau 1).

La hausse de l'IHPC observée au niveau de l'Union résulte des hausses de niveau de prix des fonctions de consommation « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (1,8%), « Loisir et culture » (0,9%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,7%) et « Santé » (0,6%). (Cf. Tableau 2).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités des produits, la hausse mensuelle du niveau global des prix dans l'Union, fait suite à celle des prix des produits frais (2,3%) et des hors produits frais et énergie (0,3%). Quant aux produits de l'énergie (-0,7%), leur niveau a baissé. Selon le secteur de production, la progression du niveau des prix est imputable à la hausse du niveau des prix des produits issus des secteurs primaire (2,0%) et tertiaire (0,6%). Au regard de la durabilité des biens, la variation du niveau général des prix fait suite à l'augmentation des prix des biens non durables (1,1%) et durables (0,3%). (Cf. Tableau 3).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin, en mars 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 112,6 contre 112,1 un mois plus tôt soit une hausse de 0,4%. En glissement annuel, l'indice est à son niveau de mars 2023.

L'augmentation mensuelle du niveau de l'indice global en mars résulte de celle du niveau des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,3%), « Restaurant et hôtel » (0,3%), « Santé » (0,4%) et « Loisirs et culture » (0,2%).

L'analyse selon la volatilité des prix et des quantités, en glissement annuel du niveau général des prix, indique que la quasi-stabilité émane de la conjugaison de la hausse de 2,8% de l'énergie, et des baisses de 0,9% pour les produits frais et de 1,7% pour les hors produits frais et énergie. Par rapport aux secteurs de production des biens et services, ce sont les montées de niveaux de prix des produits du secteur primaire (3,5%) et celui du tertiaire (1,5%) qui ont contre balancé la baisse de 4,9% observée au pour les produits du secondaire. L'analyse selon la durabilité des produits montre que les prix des semi durables ont progressés de 3,7% tandis que ceux des non durables et des durables ont respectivement baissé de 3,9% et 1,6%.

L'analyse selon les fonctions de consommation montre que la quasi-stabilité du niveau général des prix en glissement annuel résultante de la baisse de 2,4% du niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et des progressions de niveau de prix des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,6%), du « Transport » (2,2%) et des « Restaurant et hôtel » (1,9%). En observant l'évolution des prix au niveau des postes de consommation, il apparaît que la variation nulle en glissement annuel de l'indice global fait suite d'une part à la montée des prix des céréales non transformées (14,2%) de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », des combustibles solides et autres (9,3%) pour la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », du transport routier de passagers (9,3%) pour la fonction « Transport » et des services provenant des restaurants, cafés et établissements similaires (1,9%) de la fonction « restaurant et hôtel » et d'autres part, des baisses de niveau de prix observé pour le pain (-13,5%), l'huiles (-23,9%), les Tubercules et plantains (-10,0%) et les poissons et autres produits séchés ou fumés (-10,2%) de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

En moyenne annuelle, le taux d'inflation en mars 2024 est de 1,4%, soit une baisse de 0,6 point de pourcentage comparativement au mois précédent.

Au Burkina Faso, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2024 affiche 125,2 traduisant une hausse de 0,5% par rapport à février 2024. Sur un an, l'indice a augmenté de 2,6%.

En variation mensuelle, la progression du niveau global des prix fait suite à une augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,8%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (2,8%), « Restaurant et hôtel » (0,9%).

Selon la volatilité des prix et des quantités, la progression en mars 2024 du niveau global des prix, comparativement à mars 2023 est principalement portée par la flambée des prix des produits de l'énergie (14,5%). Les produits frais (1,2%) et les hors produits frais et énergie (1,6%) ont quant à eux progressé plus modérément. Selon l'origine des produits, l'augmentation du niveau des prix émane de la hausse des prix des produits locaux (3,0%) et des produits importés (1,9%). En s'intéressant à l'analyse de la variation du niveau global

des prix suivants les secteurs de production, l'évolution du niveau global des prix est imputable à la montée des prix des produits des secteurs primaire (4,0%), secondaire (0,7%) et tertiaire (0,6%). Sous l'angle de la durabilité des produits, le renchérissement a été enregistré à tous les niveaux de prix : biens non-durables (3,1%), biens semi-durables (0,1%) et biens durables (0,1%).

L'augmentation de l'indice global en mars 2024 par rapport à mars 2023 est la conséquence de la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (13,3%), « Transport » (2,5%) et « Restaurant et hôtel » (2,5%). Le renchérissement des niveaux de prix des produits sur cette période est en lien avec la flambée du niveau des prix de la volaille (77,1%), des légumes frais en fruits ou racine (42,4%), des légumes frais en feuilles (61,2%) et des sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a. (6,1%) pour la première fonction de consommation. Aussi, pour la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », ce sont les remontées des prix des combustibles solides et autres (28,7%), le renchérissement des carburants et lubrifiants (2,9%) et des cycle, motocycle et véhicules à traction animale (3,8%) pour la fonction « Transport » et des restaurants, cafés et établissements similaires (2,6%) pour la fonction « Restaurant et hôtel ».

L'inflation en moyenne annuelle au mois de mars 2024 est de 0,2% soit une quasi-stabilité comparativement à son niveau de février 2024.

En Côte d'Ivoire, au mois de mars 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est affiché à 124,7 soit une hausse de 0,7% par rapport à février 2024. Comparé à son niveau de mars 2023, l'indice enregistre une progression de 3,8%.

Cette augmentation mensuelle du niveau global des prix résulte principalement de celle du niveau de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,8%), « Transport » (1,3%) et « Loisirs et culture » (2,3%)

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, la hausse en glissement annuel du niveau général des prix est le résultat des augmentations du niveau de prix des produits frais (4,5%), de l'énergie (7,9%) et des hors produits frais et énergie (3,1%). Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix est due aussi bien au renchérissement des produits locaux (3,8%) que de ceux importés (4,0%). Selon le secteur de production, le regain du niveau des prix est principalement porté par l'évolution positive des prix des biens du secteur primaire (5,1%). Des hausses de moindre ampleur sont observées dans les secteurs secondaire (3,0%) et tertiaire (3,1%). En ce qui concerne la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix est principalement induite par les biens non durables dont les prix ont progressé de 4,1%. Dans le même temps, les biens semi durables (2,6%) et durables (3,9%) ont également progressé.

La progression en glissement annuel du niveau général des prix est principalement portée par les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,4%), « Transports » (4,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,0%), « Santé » (2,8%) et « Restaurant et hôtel » (2,8%). Sur cette période, la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées » résulte de celles des céréales non transformées (6,7%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (12,2%). L'augmentation du niveau des prix des loyers effectifs des locataires et sous-locataires (7,5%) et de l'électricité (11,9%) a engendré l'évolution des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». La hausse du niveau de prix de

la fonction « Transport » est en lien avec celle du niveau des prix des services de transport routier de passagers (5,7%) et entretien et réparation de véhicules particuliers (5,0%). En ce qui concerne la progression du niveau des prix des « Restaurant et hôtel », elle émane principalement de celle du niveau des prix des produits provenant des restaurants, cafés et établissements similaires (2,8%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,0% en mars 2024, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

En Guinée-Bissau, au mois de mars 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a enregistré une légère baisse mensuelle de 0,1% en s'établissant à 128,4. Comparé à son niveau de mars 2023, l'indice a progressé de 2,3%.

La régression, en variation mensuelle, du niveau global des prix est principalement induite par celle du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,2%), et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,2%).

Au regard de la volatilité, la progression en glissement annuel du niveau général des prix est principalement portée par les produits frais (18,9%) et l'énergie (20,7%), tandis que les hors produits frais et énergie sont en baisse de 2,1%. L'analyse suivant la provenance des biens et services montre que la hausse du niveau général des prix est la résultante de celle du niveau des prix des produits locaux (7,0%) et des produits importés (-4,0%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse du niveau des prix provient de celle des prix des biens du secteur primaire (13,5%). Selon la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix fait suite au regain des prix des biens non-durables (4,9%) et des biens semi-durables (9,8%).

Les fonctions ayant le plus contribué à la hausse en glissement annuel du niveau général des prix sont les suivantes : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (21,6%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%) et « Enseignement » (2,5%). La progression en glissement annuel du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » est principalement induite par celle des Combustibles solides et autres (58,4%) et des loyers effectifs des locataires et sous-locataires (2,2%). En ce qui concerne la progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle résulte de celle des légumes frais en fruits ou racines (33,3%), des légumes frais en feuilles (52,3%), des poissons frais (15,9%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (26,3%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 5,3% en mars 2024, soit une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

Au Mali, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2024 enregistre une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent en s'établissant à 116,5. Ce niveau comparativement à celui de l'année précédente à la même période, enregistre une régression de 2,0%.

En mars 2024, la variation mensuelle du niveau global des prix est due principalement à la hausse du niveau des prix des produits des fonctions « Santé » (4,6%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (7,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,5%) et « Transport » (1,3%).

Selon la volatilité des prix et des quantités, la variation en glissement annuel du niveau général des prix est portée par les baisses du niveau des prix des produits de l'énergie (-7,6%) et des produits frais (-3,8%). Cependant, les hors produits frais et énergie ont

enregistrés un niveau de prix en hausse de 0,8%. Par rapport à l'origine des produits, la baisse du niveau général des prix résulte du recul des prix pour les produits locaux (-3,6%), tandis que les produits importés notent des progressions de prix de 0,9%. L'analyse selon le secteur de production de l'évolution du niveau global des prix indique qu'elle fait suite à la baisse des prix des produits des secteurs primaires (-5,9%) et tertiaire (-0,4%) alors que le secteur secondaire a enregistré des prix en hausse de 0,2%. Au regard de la durabilité des biens, la baisse a été observée à tous les niveaux : biens non durables (-1,4%), semi durables (-3,8%) et durables (-1,4%).

En glissement annuel, la baisse observée en mars 2024 fait suite aux chutes du niveau des prix des produits pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-3,3%), « Logement eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-9,6%), « Communication » (-5,5%) et « Transport » (-1,5%). Les postes de consommation ayant le plus contribué à la variation en glissement annuel du niveau global des prix sont les céréales non transformées (-3,4%), les poissons et autres produits séchés et fumés (-14,0%), les légumes frais en fruits ou racines (-22,8%), les combustibles solides et autres (-11,9%), les services de communication téléphoniques (-6,6%), le carburant et lubrifiants (-0,2%), les services d'entretien et réparation de véhicules particuliers (-8,0%).

L'inflation en moyenne annuelle s'est affichée à 0,4% en mars 2024, soit une chute de 0,8 point de pourcentage par rapport à son niveau de février 2024.

Au Niger, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en mars 2024 s'est établi à 123,0 soit une progression de 0,7% comparativement au mois précédent. Par rapport à son niveau de mars 2023, la hausse est de 8,5%.

La hausse du niveau général des prix en mars 2024 par rapport au mois précédent résulte essentiellement de l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (1,5%), « Communication » (0,4%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,2%).

De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la progression en glissement annuel de l'Indice global émane de l'augmentation du niveau des prix des produits frais (13,1%), des produits de l'énergie (0,3%) et des hors produits frais et énergie (5,8%). Selon la provenance des biens et services, l'augmentation du niveau global des prix provient plus de l'évolution des prix des produits importés (10,9%) que de celle des produits locaux (7,9%). Selon le secteur de production, les hausses de niveau des prix sont plus marquées dans les secteurs primaire (13,1%) et secondaire (8,4%) que dans le secteur tertiaire (5,6%). Au regard de la durabilité, la hausse de l'indice global est portée principalement par les biens non durables (10,0%) et dans une moindre mesure des biens semi-durables (2,0%) et des biens durables (2,0%).

La progression du niveau général des prix, comparativement au mois de mars 2023, est principalement imputable à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (12,5%), « Restaurant et hôtel » (25,5%) et Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,1%). A un niveau plus détaillé, la hausse en glissement annuel émane de celle du niveau des prix des céréales non transformées (26,7%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (25,9%), légumes secs et oléagineux (15,3%) et des tubercules et plantain (12,5%) et sucre (41,9%) en ce qui concerne la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Pour la fonction « Restaurant et hôtel » ce sont les services des restaurants, cafés et établissements similaires (26,1%) qui ont impulsé la hausse observée.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 5,3% en mars 2024, en hausse de 0,6 point de pourcentage comparativement au mois précédent.

Au Sénégal, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2024 s'est établi à 128,4 soit une progression de 0,2% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de mars 2023, l'indice s'est accru de 3,3%.

L'augmentation du niveau de l'indice global, par rapport au mois de février 2024, fait suite à la montée du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,9%) « Communication » (1,2%) et « Restaurant et hôtel » (0,8%).

L'analyse selon la volatilité des prix et des quantités, révèle que ce sont les niveaux des prix des produits frais (15,1%) et des hors produits frais et énergie (1,3%) qui ont progressé. Les produits de l'énergie quant à eux ont marqué une baisse en glissement annuel de 3,0%. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix en variation annuelle a été observée pour les produits locaux (6,4%) et dans une ampleur moindre pour les produits importés (1,6%). Selon le secteur de production, la montée des prix a été enregistrée dans toutes les rubriques avec 9,6% pour le primaire, 1,2% pour le secondaire et 1,0% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, elle laisse entrevoir que la hausse du niveau global des prix est portée par les biens non durables (7,6%) et semi-durables (0,9%). En revanche, le niveau des prix des biens durables a diminué de 0,5% par rapport au mois de mars 2023.

En glissement annuel, la hausse du niveau global des prix est consécutive en grande partie au renchérissement sur la même période des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,0%), « Communication » (5,7%), « Loisirs et culture » (3,4%), « Biens et services divers » (4,0%), « Restaurant et hôtel » (2,9%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,2%). A un niveau plus détaillé, les postes de consommation ayant le plus contribué à cette progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » sont les légumes frais en fruits ou racine (17,4%), légumes frais en feuilles (44,3%), les tubercules plantains (14,1%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (8,2%), le poissons frais (8,0%) et les céréales non transformées (8,7%). Pour ce qui est de l'évolution des prix des autres fonctions, elle fait suite au renchérissement observées pour les services des restaurant, café et autres établissements similaires (3,0%), la communication téléphonique (6,8%) et les produits pour soins corporels (4,6%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,2% en mars 2024, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à son niveau de février 2024.

Au Togo, en mars 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 126,8 en légère baisse de 0,1% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de mars 2023, l'indice s'est accru de 2,7%.

La variation du niveau général des prix, par rapport au mois précédent, est essentiellement induite principalement par celle du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,7%) et dans une moindre mesure, une légère baisse de 0,1% a été observée pour les fonctions « Biens et services divers », « Santé » et « Communication ».

L'analyse de la variation en glissement annuel, des prix selon la volatilité fait ressortir une montée du niveau des prix de 4,8% pour les produits frais, de 2,1% pour les hors produits frais et énergie et de 1,1% pour les produits de l'énergie.

Selon la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix est portée aussi bien par les produits locaux (2,7%) et par les produits importés (2,6%). Selon le secteur de production, la hausse des prix est ressortie à tous les niveaux : le secteur primaire (5,8%), le secondaire (2,0%) et le tertiaire (2,5%). Selon la durabilité des biens, la progression du niveau des prix provient des évolutions de prix des biens non-durables (3,0%) et dans une moindre mesure des biens semi-durables (2,4%) et des biens durables (0,9%).

L'évolution en glissement annuel du niveau général des prix est principalement imputable à la hausse du niveau des prix des fonctions « Restaurant et hôtel » (5,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,9%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,5%). Les postes de consommation ayant le plus contribué à la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » sont les pâtes alimentaires (26,4%), les produits laitiers (18,5%) et les légumes frais en feuilles (27,7%). En ce qui concerne les autres fonctions de consommation, les postes ayant le plus contribué à la progression du niveau des prix sont les services des restaurants, cafés et établissements similaires (3,8%), carburant et lubrifiant (14,6%), enseignement post secondaire non supérieur (63,3%), enseignement supérieur (48,0%) et enseignement secondaire (14,6%).

Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 4,4% en mars 2024, soit un repli de 0,3 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En mars 2024, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 2,9% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de mars 2023. Sur cette période, les différentes variations du niveau général des prix dans les pays de l'Union enregistrées par ordre décroissant sont de 8,5% au Niger, 3,8% en Côte d'Ivoire, 3,3% au Sénégal, 2,7% au Togo, 2,6% au Burkina Faso, 2,3% en Guinée-Bissau, 0,0% au Bénin et -2,0% au Mali. (Cf. Graphique 1).

Dans l'Union, l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », s'est accru de 3,1% entre mars 2023 et mars 2024. Par rapport au mois précédent on note une baisse de 0,6 point de pourcentage. (Cf. Graphique 2).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de mars 2024 est de 3,0% au niveau régional, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent. Dans les Etats membres de l'Union, par ordre décroissant, ces taux d'inflation sont de 5,3% en Guinée-Bissau et au Niger, 4,4% au Togo, 4,2% au Sénégal, 4,0% en Côte d'Ivoire, 1,4% au Bénin, 0,4% au Mali et 0,2% au Burkina Faso. Comparativement à son niveau en février 2024, le taux d'inflation moyen annuel est en baisse dans la quasi-totalité des Etats. Sur la période sous revue, seul le Niger fait l'exception avec un taux d'inflation qui a progressé de 0,6 point de pourcentage. (Cf. Tableau 5).

L'inflation régionale en moyenne annuelle au mois de mars 2024 est portée essentiellement par l'évolution du niveau des prix des fonctions « Restaurant et Hôtel » (5,5%), « Transport » (5,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (3,9%), « Loisirs et culture » (3,2%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,4%) et « Biens et services divers » (2,4%). (Cf. Tableau 6)

L'analyse suivant la nomenclature secondaire montre que l'inflation régionale en moyenne annuelle de mars 2024 est tirée par toutes les composantes. En effet, des progressions des niveaux de prix de 3,2% pour les produits frais et de 6,0% pour les produits de l'énergie ont été enregistrées. Le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 2,4%. Tous les secteurs de production ont contribué à la hausse du niveau général des prix avec 3,4% pour les produits du primaire, 3,1% pour ceux du secondaire et 3,0% pour les services. Au regard de la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix est portée par tous les types de biens avec des progressions de 3,2%, de 2,0% et 1,9% respectivement pour les biens non-durables, les semi-durables et les biens durables (Cf. Tableau 7).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	112,5	111,2	110,5	112,1	112,6	0,4	1,2	0,0
BURKINA FASO	1258	122,1	124,5	126,1	124,7	125,2	0,5	0,6	2,6
COTE D'IVOIRE	3131	120,1	124,0	122,9	123,9	124,7	0,7	0,5	3,8
GUINEE- BISSAU	141	125,5	127,7	128,4	128,6	128,4	-0,1	0,6	2,3
MALI	1428	118,9	117,4	117,0	115,9	116,5	0,5	-0,8	-2,0
NIGER	1111	113,3	120,9	121,1	122,1	123,0	0,7	1,7	8,5
SENEGAL	1491	124,3	127,9	127,3	128,1	128,4	0,2	0,4	3,3
TOGO	681	123,5	126,9	126,4	127,0	126,8	-0,1	0,0	2,7
UEMOA	10000	119,8	122,6	122,3	122,6	123,2	0,5	0,5	2,9

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	130,8	134,6	133,1	133,9	134,8	0,7	0,2	3,1
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	125,9	127,7	124,7	124,8	127,0	1,8	-0,5	0,9
Articles d'habillement et chaussures	703	111,1	112,2	112,1	112,2	112,3	0,2	0,1	1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	116,9	119,4	120,2	120,6	120,7	0,1	1,1	3,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	111,1	112,4	112,8	113,2	113,4	0,2	0,9	2,0
Santé	423	107,3	109,8	110,0	110,3	110,9	0,6	1,0	3,4
Transports	892	113,3	116,1	115,7	115,0	115,4	0,3	-0,6	1,8
Communication	487	97,3	97,3	97,2	96,9	97,1	0,2	-0,2	-0,2
Loisirs et culture	254	108,0	112,3	112,6	112,7	113,7	0,9	1,3	5,3
Enseignement	231	109,9	111,0	111,1	111,1	110,9	-0,2	-0,1	0,9
Restaurant et Hôtel	639	117,0	120,0	122,5	122,4	122,7	0,3	2,3	4,9
Biens et services divers	444	112,6	114,5	114,3	114,6	114,9	0,3	0,4	2,1
UEMOA	10000	119,8	122,6	122,3	122,6	123,2	0,5	0,5	2,9
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	112,0	114,1	114,4	114,5	114,8	0,3	0,6	2,5

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2024)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	6,1	1,0	0,5	-0,8	0,6	3,0	7,6	-0,5	2,3
Energie	-3,0	-2,3	0,9	0,2	3,4	-7,6	-0,7	1,1	-0,7
Hors produits frais et énergie	-0,7	0,5	0,6	-0,2	0,6	0,3	0,2	0,0	0,3
Local	1,8	0,5	0,9	-0,3	0,5	0,9	5,0	0,0	nd
Importé	-1,7	0,4	-0,8	0,3	1,0	1,3	-4,4	0,1	nd
Primaire	8,0	1,0	1,1	-0,3	0,3	1,8	4,7	1,2	2,0
Secondaire	-2,7	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,7	-0,4	-0,1
Tertiaire (services)	0,3	0,0	0,8	0,0	3,3	0,0	-0,5	0,0	0,6
Non durable	0,6	0,7	0,4	-0,3	0,5	1,0	3,9	0,0	1,1
Semi Durable	1,2	0,0	0,6	-0,1	-0,1	-2,3	-0,2	0,0	-0,1
Durable	-1,6	-0,1	1,7	0,0	0,2	0,3	-0,5	0,0	0,3

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2024)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	-0,9	1,2	4,5	18,9	-3,8	13,1	15,1	4,8	5,0
Energie	2,8	14,5	7,9	20,7	-7,6	0,3	-3,0	1,1	2,5
Hors produits frais et énergie	-1,7	1,6	3,1	-2,1	0,8	5,8	1,3	2,1	2,2
Local	-0,7	3,0	3,8	7,0	-3,6	7,9	6,4	2,7	nd
Importé	-1,6	1,9	4,0	-4,0	0,9	10,9	1,6	2,6	nd
Primaire	3,5	4,0	5,1	13,5	-5,9	13,1	9,6	5,8	5,0
Secondaire	-4,9	0,7	3,0	-0,3	0,2	8,4	1,2	2,0	1,8
Tertiaire (services)	1,5	0,6	3,1	0,1	-0,4	5,6	1,0	2,5	2,3
Non durable	-3,9	3,1	4,1	4,9	-1,4	10,0	7,6	3,0	3,8
Semi Durable	3,7	0,1	2,6	9,8	-3,8	2,0	0,9	2,4	0,9
Durable	-1,6	0,1	3,9	0,5	-1,4	2,0	-0,5	0,9	1,2

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union

PAYS	Pondération	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24
BENIN	760	3,2	2,9	2,7	2,5	2,0	1,4
BURKINA FASO	1258	2,3	1,4	0,7	0,5	0,2	0,2
COTE D'IVOIRE	3131	4,7	4,5	4,4	4,2	4,1	4,0
GUINEE-BISSAU	141	8,3	7,7	7,2	6,6	6,0	5,3
MALI	1428	3,4	2,7	2,1	1,6	1,1	0,4
NIGER	1111	3,1	3,4	3,7	4,1	4,7	5,3
SENEGAL	1491	8,1	6,9	5,9	5,2	4,7	4,2
TOGO	681	6,0	5,7	5,3	4,8	4,7	4,4
UNION	10000	4,6	4,1	3,7	3,5	3,2	3,0

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices des fonctions de consommation dans l'Union

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	5,3	4,4	3,8	3,4	3,2	2,8
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,1	4,2	4,1	3,4	2,8	2,2
Articles d'habillement et chaussures	703	2,6	2,5	2,3	2,1	2,0	1,8
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	5,3	5,0	4,8	4,5	4,2	3,9
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	2,9	2,9	2,8	2,7	2,5	2,4
Santé	423	1,2	1,2	1,1	1,2	1,2	1,4
Transport	892	7,2	7,1	6,7	6,3	5,7	5,1
Communication	487	0,5	0,6	0,5	0,4	0,4	0,2
Loisir et culture	254	4,2	3,9	3,6	3,3	2,9	3,2
Enseignement	231	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Restaurant et hôtel	639	5,9	5,8	5,7	5,7	5,6	5,5
Biens et services divers	444	3,0	2,9	2,8	2,7	2,5	2,4
Global	10000	4,6	4,1	3,7	3,5	3,2	3,0

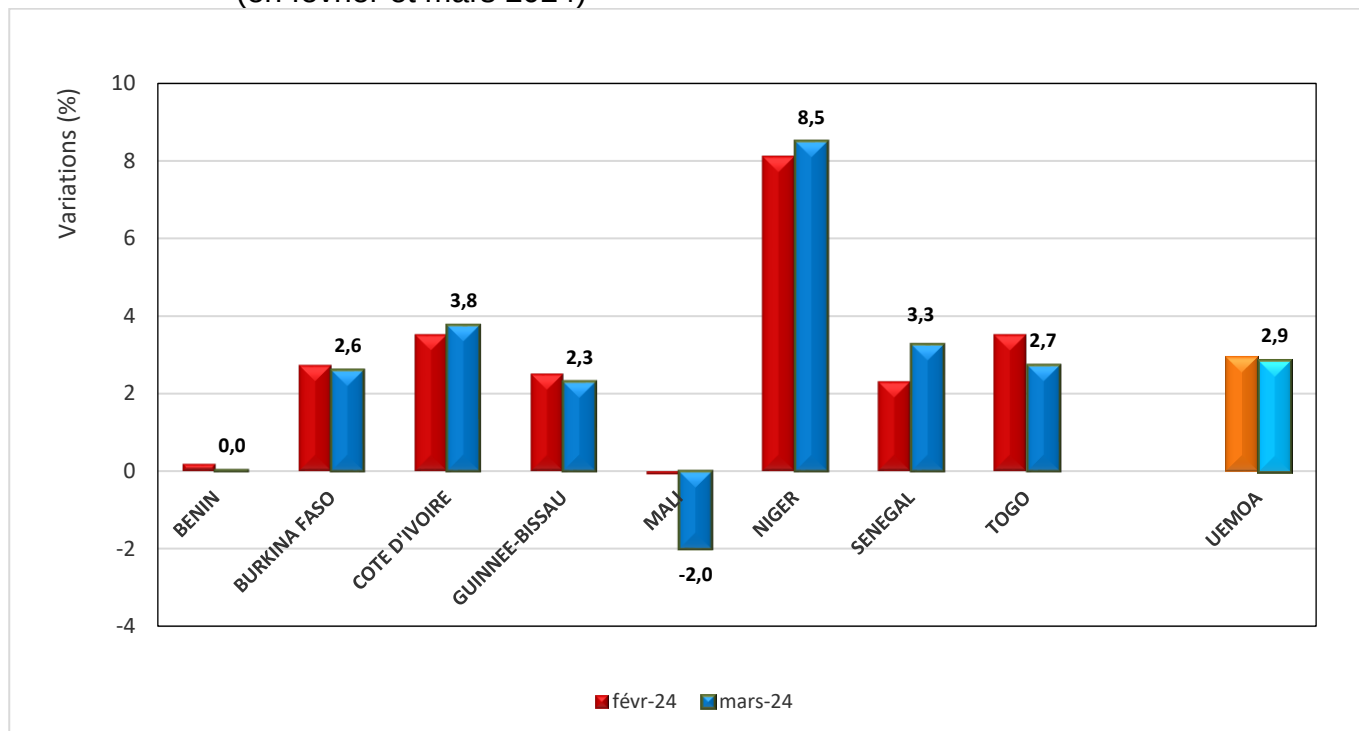
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 7: Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices de la nomenclature secondaire dans l'Union

Libellé	Pondération	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24
Produit frais	2425,2	5,4	4,4	3,6	3,4	3,4	3,2
Energie	721,4	9,6	9,0	8,4	7,7	6,8	6,0
Hors produits frais et énergie	6853,4	3,5	3,3	3,1	2,8	2,6	2,4
Primaire	2893,6	5,5	4,6	3,9	3,7	3,5	3,4
Secondaire	4170,8	4,9	4,6	4,3	3,9	3,5	3,1
Tertiaire (services)	2935,6	3,6	3,5	3,4	3,3	3,1	3,0
Non durable	5596,8	5,5	4,8	4,2	3,7	3,4	3,2
Semi Durable	1250,5	3,1	3,0	2,8	2,6	2,3	2,0
Durable	464,8	1,6	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9

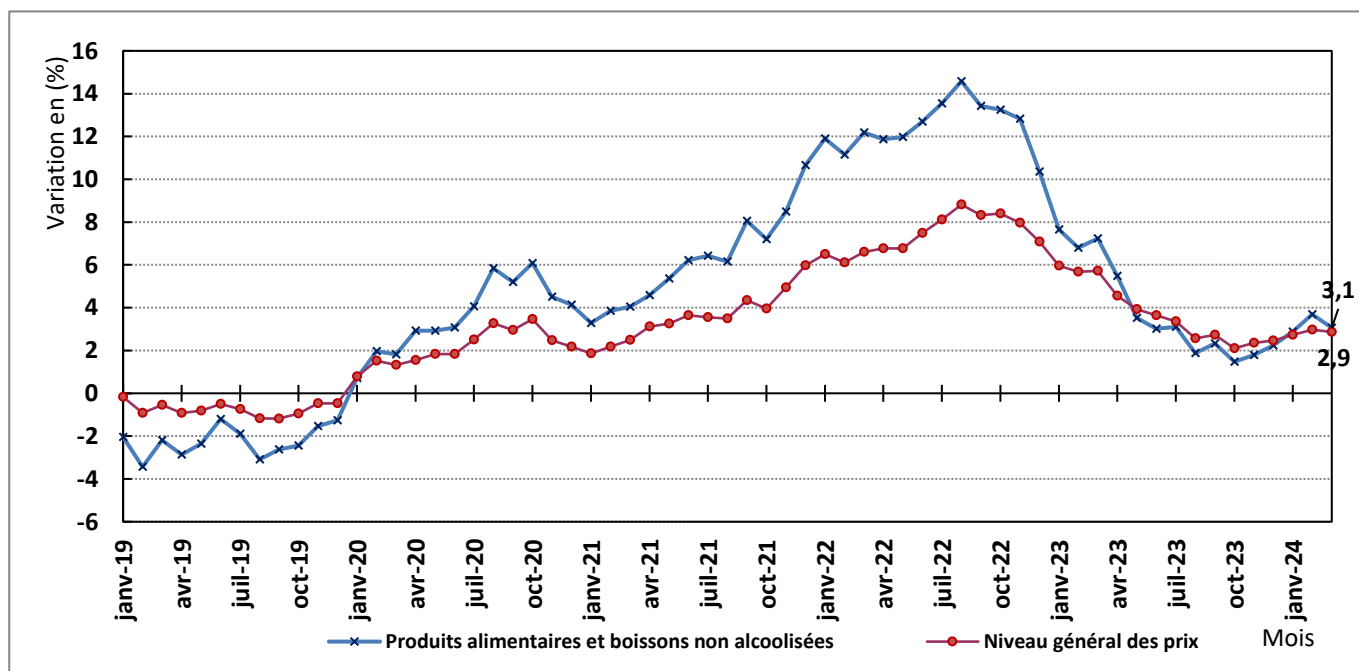
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (en février et mars 2024)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA